

# VENERIE

*la chasse aux chiens courants*



# VÉNERIE CONTEMPORAINE EN VENDÉE



Curée au Rallye Chouan. La Péliissonnière, mars 1983.

(Photo : S. Levoye)

*Nos lecteurs ont sans doute encore présente à l'esprit l'histoire de l'Équipage de Bois Sorin, reproduite dans nos colonnes, avec une interview de M. l'Abbé Perreau de Launay, en septembre 1980 (« Vénérie » n° 59). Nous devons alors à l'excellente plume de M. R.-J. Feer, le portrait ci-dessous du Président du Rallye Vendéen :*

*« Ancien officier de cavalerie, archiprêtre de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, comment M. l'abbé Perreau n'évoquerait-il pas quelque nouveau personnage de Foudras, quelque prélat de l'Église médiévale, l'épée à la main et la meute alentour ? Mais la mission des Princes de l'Église n'est-elle pas de préparer « le changement de Royaume » ?*

*Fils de M. Louis Perreau de Launay, petit-neveu et arrière petit-neveu de MM. Chevallereau, tous illustres « Patrons » de cet Équipage de Bois Sorin qui demeure un des plus beaux fleurons de la vénerie vendéenne. M. l'Abbé Perreau continue aujourd'hui cette tradition de veneurs et assiste de sa paternelle compétence le Rallye Vendéen... »*

*Cinq années plus tard, nous avons le plaisir de rencontrer à nouveau M. l'Abbé Perreau de Launay : nous lui devons le passionnant et original article sur le Rallye Vendéen, tel qu'on pourra en prendre connaissance dans les pages qui suivent. Nous l'en remercions tout particulièrement.*

*Entre temps, une étude sociologique publiée sur la vénerie contemporaine en Vendée, avait en quelque sorte remis celle-ci sous les feux de l'actualité : cette étude, intitulée « Rites et stratégies d'adaptation : la chasse à courre en bocage vendéen », avait été réalisée par Mlle Bernadette Bucher et publiée en 1982 par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.*

*Avec l'aimable autorisation de l'auteur, il nous a paru intéressant de reproduire ici de larges extraits de ce document, en préambule duquel nous nous devons, bien entendu, de rapporter les observations de l'un des principaux acteurs concernés, M. l'Abbé Perreau de Launay.*

\* \*  
\*

# LE RALLYE VENDÉEN

Nous noterons en préambule qu'il convient de ne pas confondre avec le Rallye Vendée, qui a eu ses heures de gloire à la fin du siècle dernier avec des maîtres d'équipage qui ont laissé un nom dans la vénerie : cet équipage avait été fondé par le Comte de la Débuterie qui après avoir repeuplé de cerfs la forêt de Vouvent, y chassait avec MM. de Béjarry, de Lespinay Chevallereau, de Baudry d'Asson, de Jousselin, etc.

Tenue : habit rouge, gilet blanc, pantalon blanc, chapeau haut-de-forme et la botte anglaise. Actuellement deux équipages chassent le chevreuil uniquement en Vendée : le Rallye Vendéen et le Rallye Chouan qui entretiennent les meilleurs rapports d'amitié.

\*  
\* \*

Mercredi 20 février 1985. Ce matin il a gelé à moins sept. Nous découplons en forêt des Quatre Chemins de l'Oie. Un brocard est lancé à midi et se fait battre au bois une heure et demie. Il est vu rentrant dans une enceinte très fourrée où il est impossible de relever le défaut. On bat les épines et les ronces ; nous échappe-t-il par un ruisseau ?

Reste-t-il ? D'autres animaux sautent... Rentrée au chenil !

Mauvaise journée : il fait un vent glacial et peut-être les chiens sont-ils fatigués de la chasse de dimanche dernier où, sur un sol glacé entre la forêt de la Chaize et les bois du Détroit, un brocard a tourné indéfiniment sous un fort vent d'Est, avant d'être relancé et pris ! Bref, ce mercredi soir, le moral est bas et des pichets de vin chaud au Pinier ont de la peine à nous reconforter !

Dimanche prochain, nous attaquerons à la Forêt et le photographe Stephan Levoye doit venir pour illustrer cet article. Mais le programme de cette fin de semaine est abondamment garni, voyez plutôt :

— l'Équipage de la Bourbansais doit chasser un cerf à Mervent avec le Rallye Saint-Louis, samedi,

— le Rallye Au Plus Vite attaque un lièvre dans les côteaux de Bournezeau,

— le Rallye Araize est au Parc Soubise,

— l'Équipage de MM. Rondeau et Montassier découple sur un renard près des Essarts,

— le lieutenant de louveterie de Saint-Hermine, Claude Pillaud, chassera un renard aux Vieilles Verries avec ses vingt chiens,



L'Abbé Perreau de Launay, Président du Rallye Vendéen.

(Photo : S. Levoye)



M. Gérard Voyer, maître d'équipage du Rallye Vendéen faisant les honneurs à Mme de Gigou, maître de l'Équipage de la Bourbansais.

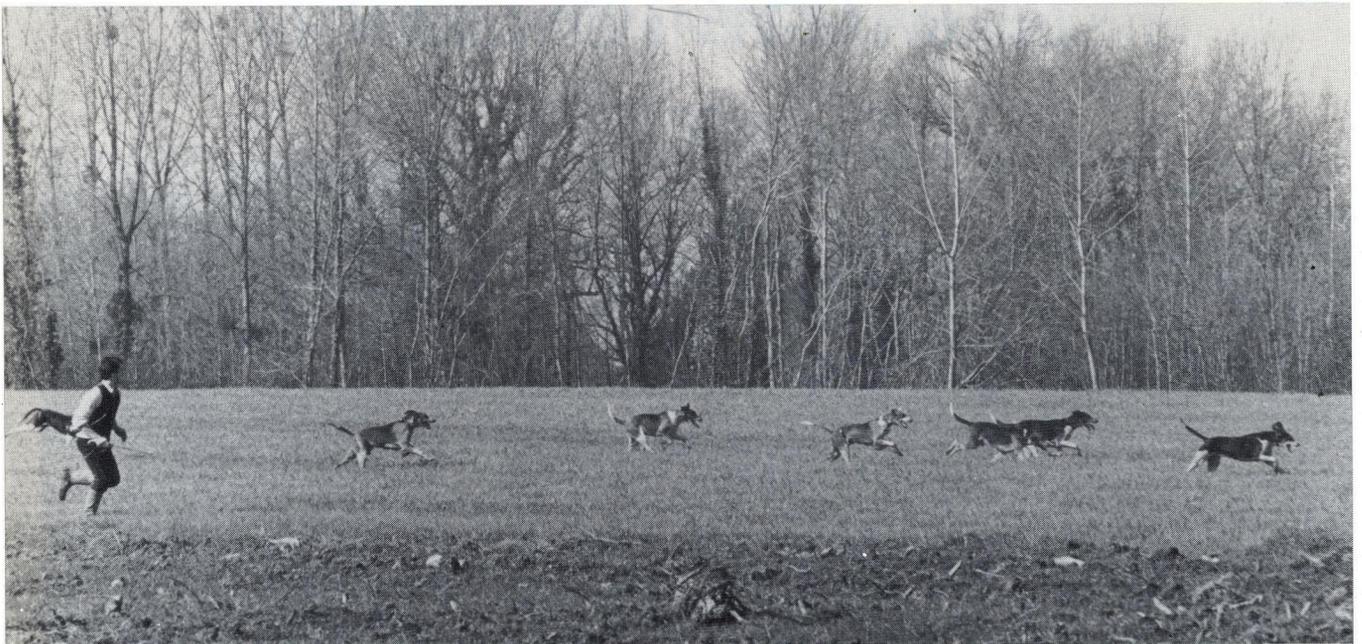
(Photo : S. Levoye)

— dans les bois de Saint-Hilaire-du-Bois, il y a une battue de renard et certains viendront nous rejoindre vers midi.

Ainsi dans une zone de trente kilomètres, on chasse partout et si le lièvre et le sanglier n'étaient pas fermés, des chiens courants seraient découplés de toute part.

C'est la Vendée et ce fut toujours ainsi ! Avant la Seconde Guerre, l'on recensait en plus des grands équipages, dix-sept meutes sur le lièvre ou le renard !

Tout naturellement, ceux qui chassaient dans nos régions et avaient le plaisir d'entendre leurs chiens sur une voie de lièvre ou de renard, en sont venus à la grande vénerie. Le Docteur Dagorn, avec son piqueur en chapeau breton, venait ainsi chaque année en Vendée et chassait tout ce qu'il attaquait : un lièvre en début de semaine, un chevreuil trois jours après et un sanglier en fin de déplacement !



Écoute en tête...

(Photo : S. Levoye)

Le Rallye Vendéen est né tout naturellement dans cette ambiance. L'Équipage de Bois Sorin, à M. Louis Perreau de Launay avait pris son dernier chevreuil le 31 mars 1939 et le maître d'équipage quittait cette terre en 1947 avant d'avoir pu remonter. Son fils Jacques emmène en Touraine les chiens qui perpétuaient la race pour remonter l'Équipage Champchevrier avec Robert Cheuvreux sous la direction du Baron Jean de Champchevrier. Mais déjà, la voix des chiens se faisait entendre sur les sangliers qui étaient fort nombreux et qu'il fallait détruire au fusil. Ainsi, en divers endroits, des petites meutes se remontaient : pas de tenue, pas de boutons mais un lot de chiens créancés, un élevage bien sélectionné, le

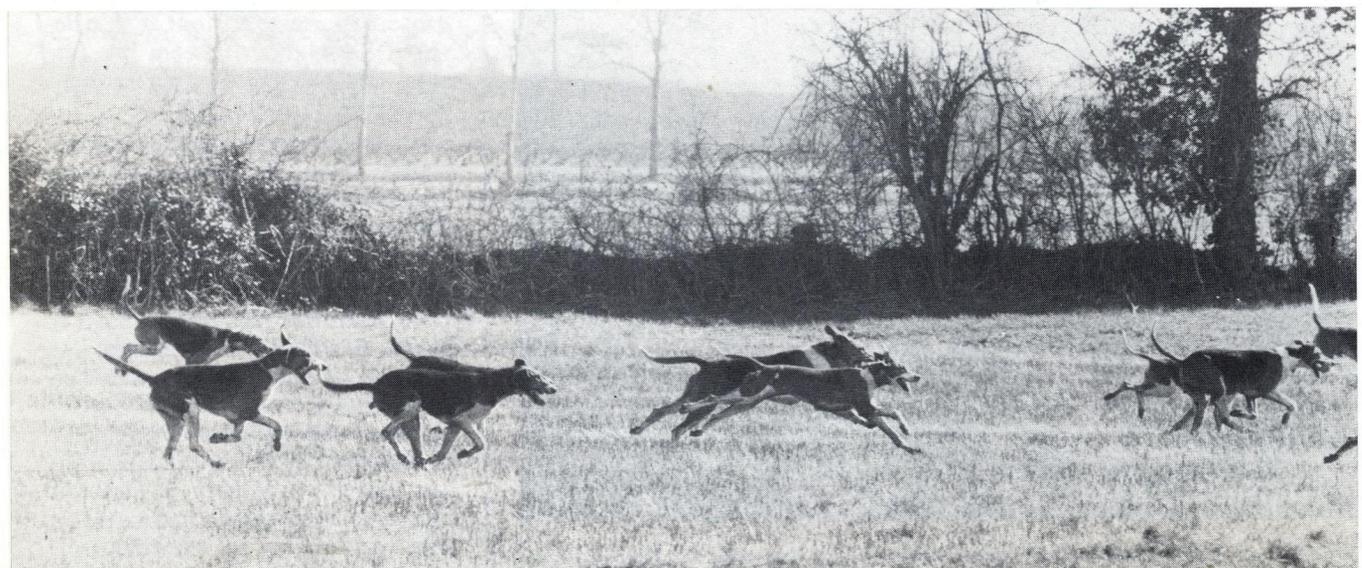
casse-croûte dans le dos et un gazogène pour gagner le rendez-vous ! Alors on prend des lièvres...

Il y a Georges Légeron ; toute sa vie, il a tout chassé entre les Herbiers et Luçon : sangliers, renards, lièvres. Il a aussi déterré des blaireaux. Il organise des épreuves de meutes et sa figure est légendaire, comme son coup de crayon. Pas un bois, pas une forêt qui ne lui soient familiers ; il importe directement d'Angleterre le chien Pinter qui marquera bien des chenils, et si aujourd'hui ses jambes le portent mal, il peut encore refaire de mémoire un parcours de sanglier d'il y a soixante ans.

Il y a André Voyer, minotier aux Essarts, qui s'avère être un incomparable veneur de lièvre : vous pou-

viez arriver sur une route, il savait instinctivement quelle banquette avait pris son lièvre. Son fils Gérard est aujourd'hui notre maître d'équipage. Avec lui, Charles You, tuillier à la Merlatière, récemment décédé, hélas, le Docteur Pierre David à la ronde jovialité, M. Grolleau et son fils Michel. Quant à ces derniers, à peine le jour est-il levé, qu'ils auront connaissance par le fidèle Jauret de tout animal entrant en forêt des Pineaux ! Et puis, il y a aussi Paul Guinet, instituteur à la Réorthe, et toute une équipe de Féole et ailleurs qui ont autrefois suivi l'Équipage de Bois Sorin.

Alors, l'on chasse tantôt seuls, tantôt ensemble avec des Beagles et aussi des Anglo-Français de plus



... en débûcher.

(Photo : S. Levoye)

grande taille et l'on prend quinze à vingt lièvres par saison...

Jusqu'à ce qu'un jour de 1954, en forêt de Grales, l'on se dise : « Pourquoi n'attaquerait-on pas un chevreuil ? » Trois heures plus tard, l'hallali était sonné près du bourg de Chavagnes ! Quand je dis « sonné », c'est façon de parler, car il n'y avait pas de trompes !

C'est ainsi que peu à peu, l'on s'oriente tantôt vers le lièvre et tantôt vers le chevreuil puis, progressivement, uniquement vers le chevreuil. En 1959, nous sonnerons seize hallalis. Nous sommes dans la bonne voie ! Oh ! Ce n'est pas un équipage de vénerie classique dans son début ; il n'y a personne à cheval ou si rarement ! De surcroît, comme les chevreuils abondent moins que de nos jours, les chiens chassent un peu tout ce qu'ils trouvent : ainsi, l'on apprend le soir que cinq chiens ont de leur côté et seuls, coiffé un renard ! Un autre jour, un brocard est pris dans le Lay, mais dans un fossé voisin traîne un lièvre : impossible d'arrêter les chiens qui, une heure plus tard, ont fait la curée à leur manière !

En matière de territoires, nous ne rencontrons pas de difficultés. Les bois qui accueilleraient auparavant l'Équipage de Bois Sorin, reçoivent volontiers le nouvel équipage : les Vieilles Verries, la Forêt, Bois Sorin, Fougeré, les Pineaux, Saint-Hilaire-du-Bois et, en outre, les Quatre Chemins, forêt domaniale, Aizenay, le Parc Soubise et Garnaud.

En mains endroits, les chasseurs des sociétés locales se joignent à nous de sorte que pratiquement sur tous les territoires où nous découplons, nous avons des suiveurs qui sont de la région.

Peu à peu, les cavaliers viendront à l'équipage : dix à quinze le dimanche. Le bouton et la tenue suivent. Le bouton représente une tête de brocard avec les initiales « R.V. ». Il a été dessiné par Georges Légeron. Le gilet est vert et la tenue, noire à parements verts. La sélection des chiens est aussi plus sérieuse, tant pour le modèle que pour les qualités de chasse. Les chiens de l'équipage de Charles Hardy viennent nous rejoindre lorsque son fils met bas et le Docteur Émile Guillet, venu souvent coupler, nous donne de précieux conseils.

L'équipage compte actuellement une cinquantaine de Français ou Anglo-Français tricolores, répartis en plusieurs chenils. L'élevage se fait sur l'origine du Rallye Vendéen avec apport de sang du Rallye Chouan, du Rallye Touraine et de l'Équipage



Type de chien du Rallye Vendéen. Notez le collier « maison ».

(Photo : S. Levoye)

Champchevrier. Nous recherchons des chiens très chasseurs, entrepreneurs et fins de nez.

Au début, les trompes étaient rares : combien de curées Henry de Béjarry a-t-il sonnées seul ! Mais désormais six à vingt trompes leur donnent une belle tenue et animent la chasse de bout en bout.

Bref, de la vénerie du lièvre nous sommes passés à celle du chevreuil mais avec une manière peut-être un peu particulière, qui vient tant des hommes que du territoire.

« Il faut beaucoup changer pour que les choses restent les mêmes » (« Le Guépard » - Lampedusa).

Nos territoires sont composés de petites forêts de cent à cinq cents hectares dans lesquels l'animal débûche presque à tout coup, suit des ruisseaux, traverse des pâtures ou franchit la rivière du Lay large de trente mètres et qui se trouve en contrebas de coteaux très accidentés. Il faut donc des chiens qui aient l'habitude de se débrouiller seuls, de faire leurs retours ou de percer en avant. Il est souvent difficile de les servir de près à cheval, car partout le fil de fer-ronce est le maître. Mais l'équipage est aidé par une « infanterie redoutable » de jeunes qui connaissent parfaitement le terrain et suivent au pas gymnastique et la trompe au cou. Celui qui est aux chiens se sent responsable ; d'autres prendront le relais. Il n'est pas rare après un long parcours au bois, de voir jaillir en même temps que les chiens « l'Infanterie ».

Plusieurs territoires sont sillonnés par la rivière du Lay, que les animaux aiment traverser ; les côteaux étant à pic, seuls les hommes à pied peuvent parvenir aux rives.

Une autre difficulté tient aux terrains remembrés où le bétail n'est gardé que par des clôtures électriques ; il serait dangereux de faire sauter les animaux en galopant à côté, si bien qu'en débûché, les cavaliers doivent être discrets.

Si dans telle ou telle région, certains équipages rencontrent des difficultés avec l'environnement, ceci n'est heureusement, jusqu'ici, pas le cas pour nous. Nous avons en effet partout des sympathisants qui suivent nos chasses et des agriculteurs voisins et amis de l'équipage. L'an dernier, nous sommes allés prendre une chèvre dans la plaine de Chantonay, à dix-huit kilomètres du lancé ; il était amusant au retour de voir dans chaque ferme une voiture portant le macaron jaune du Rallye Vendéen car, à l'aller, on n'avait pas eu le temps de descendre à la cave ! Prendre dans tel village est souvent dur car toutes les caves sont ouvertes et l'exploitant du champ où l'on prend, sais bien que le soir il aura son épaule !

Et les résultats ?

Nous avons des servitudes particulières puisqu'en premier lieu, nous ne pouvons découpler que fin novembre et encore en arrêtant toute chasse qui débûche. C'est vers le 15 décembre quand le bétail est rentré, que l'on peut chasser sérieusement.

sement. En fin de saison, si le temps est sec, il est des endroits où il ne faut plus sortir après le 15 mars.

Nos bois sont devenus très vifs en chevreuils et nous sommes constamment confrontés au change. Il s'agit d'un problème difficile, lorsque les chasseurs à tir ou en battue ont remué quatre ou cinq animaux qui sont échauffés. Nous ne pouvons ainsi avoir la sûreté à laquelle parviennent d'autres équipages, tout en arrivant néanmoins à maintenir correctement sur l'animal échauffé. Je dois rappeler à ce sujet la chienne Jamaïque : lorsque deux chasses se formaient au bois, il était certain qu'elle chassait l'animal frais et on pouvait donc faire la déduction...

Mais Jamaïque avait de telles grandes qualités que nous l'avons gardée car en fait elle était précieuse.

Les suiveurs sont nombreux, surtout à partir de la fermeture de la chasse à tir. Il n'est pas rare d'avoir plus de cent voitures le dimanche et une bonne trentaine le mercredi ; mais on ne vient pas ici pour faire salon et chacun essaie au contraire de se rendre utile. Il n'est pas toujours facile de mettre de l'ordre dans tout cela, mais c'est bien sympathique !

Dans les premiers temps, nous chassions seulement à partir de début janvier. Actuellement, nous avançons un peu notre début de saison, comme je l'ai déjà indiqué.

En 1978 sur vingt-trois sorties, dix-sept hallalis ; en 1979 sur vingt-quatre sorties, dix-huit hallalis, et depuis, malgré une courte saison, nous ne sommes jamais descendus en dessous de dix-sept animaux.

Certains jugeront peut-être que notre manière de chasser est un peu proche de la vénerie du lièvre : rappelons simplement que nous ne sommes pas dans les grandes forêts du Centre de la France ou des environs de Paris, mais dans un environnement bien particulier et qui nous connaît. Si la chasse à courre devait s'arrêter, ce serait une désolation dans le pays. Et puis, je pense que peu d'équipages ont un aussi grand nombre de veneurs motivés comme les nôtres, connaissant les vol-ce-l'est et les animaux, et aussi tant de jeunes passionnés et actifs !

Combien de fois ai-je vu des jeunes venant d'autres équipages et qui, pris par l'ambiance, délaissaient vite la voiture pour aller aux chiens à pied !

Cela demande au maître d'équipage et à ses adjoints beaucoup de patience et quelques « coups de gueule », mais leurs fils sont toujours dans le peloton de tête et ce n'est pas une maigre satisfaction de voir que derrière eux, « ça rallie » ! Hélas, des deuils nous ont privés des premiers fondateurs : André Voyer a été terrassé à la porte de son chenil par une crise cardiaque, Charles You après des années d'éloignement nous a quittés récemment. Georges Légeron a dû arrêter toute sortie. Gérard Voyer est maître d'équipage, bien assisté par ceux qui élèvent des chiens, Michel Grolleau son adjoint, Guy Gaillard, A. Forgerit et R. Gaudin.

Voilà plus de trente ans, trois générations de Voyer qui se succèdent, élèvent et sont toujours aux chiens. La quatrième génération n'est pas encore déclarée... mais n'a qu'un an. Trois générations de Grolleau et les autres, de père en fils, se transmettent l'amour de la vénerie et notre joie est, aussi, grande de voir arriver aux vacances ou le dimanche, des étudiants, des militaires ou les ouvriers d'une usine après le travail : « *Il faut beaucoup changer pour que les choses restent les mêmes* ».

Abbé Perreau de Launay



Curée à La Forêt. Février 1985.

(Photo : S. Levoye)

## Rites et stratégies d'adaptation :

### la chasse à courre en bocage vendéen



Départ pour la chasse. Devant la meute, à gauche, le Marquis de Brisac maître d'équipage du Rallye Châtelaïne, à droite, M. Robert Rochais, maître d'équipage du Rallye Chouan.

(Photo : S. Levoye)

« Il est bien remarquable que Bernadette Bucher, originaire d'Outre-Atlantique, ait pu faire une étude sociologique aussi vraie sur l'évolution de la vénerie en Vendée.

J'ai fait lire son article à plusieurs amis, dont l'un est jeune étudiant sur la voie du lièvre avec le Rallye Au Plus Vite et sur la voie du chevreuil avec le Rallye

Vendéen. M. P.-Y. Ricoulleau m'a fait plusieurs observations pertinentes qui pourraient faire suite à l'article de Mlle Bucher. Tout d'abord, Mlle Bucher étudie la chasse à courre comme un fait social et un rite ; mais, fait-il remarquer, c'est avant tout une passion, doublée d'une éthique, et non un but social ou « une stratégie pour maintenir le sens de la communauté ou de l'identité rurale ». C'est une communion d'esprit des veneurs qui produit un fait social.

Pour survivre, il fallait s'adapter.

Les familles de la noblesse terrienne savent bien que ce n'est pas avec les revenus de leurs terres qu'elles pourront vivre ; alors, les enfants sont partis trouver des situations dans le monde entier, tout en restant très attachés à leur propriété vendéenne où ils reviennent dès qu'ils le peuvent.

Tout naturellement ceux qui sont restés au pays et sont passionnés de chasse, ont repris le flambeau.

Dans le passé, ceux qui chassaient à courre étaient très nombreux : en plus des deux équipages de vénerie pure, il existait dix-sept équipages de lièvre ou de renard.

Ces veneurs souvent très fins, avaient de petits moyens et leur plaisir était d'entendre la voix de leurs chiens et de forcer un animal.

Cela ne les empêchait pas de tuer quelques lièvres au fusil en début de saison mais ensuite, on essayait de prendre.

Mlle Bucher venant de la civilisation des États-Unis, semble majorer un peu trop le mythe de la Révolution Française en opposant Ancien et Nouveau Régime. Elle insiste sur ce qui a pu diviser ou divise aujourd'hui, en parlant de classes sociales.

En réalité, comme l'écrit Pierre Bocquillon dans l'éditorial du numéro 64 de *Vénerie* : « La vénerie est un choix ».

Abbé Perreau de Launay



Après l'hallali.

(Photo : P.-Y. Ricoulleau)



En débûcher dans les vignobles.

(Photo : S. Levoye)

... Plus qu'aucune tradition, la chasse à courre peut apparaître comme une survivance, voire un anachronisme, dans une région comme le bocage vendéen qui, en moins de vingt ans, a connu les mutations technologiques, économiques et sociales qui caractérisent une bonne partie des campagnes françaises longtemps considérées comme « arriérées » : passage de la polyculture et d'une économie de quasi-subsistance à l'élevage intensif spécialisé (Charolais, vaches laitières ou veaux), aux cultures « hors sol » (volailles, porcs, tabac) et à l'industrialisation partielle : nouveau paysage, avec le remembrement, les plans d'aménagement rural et d'occupation des sols (PAR et POS), nouvelle famille, nucléaire au lieu d'étendue, nouvelles catégories sociales.

Avec son cérémonial et ses règles élaborées sous des formes multiples (houraillement, petite et grande vénerie...) de l'époque gallo-romaine jusqu'aux Valois, codifiée sous sa forme plus restreinte et raffinée en de savants traités du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, la chasse à courre évoque les privilèges de la noblesse et, comme en témoignent les *Cahiers de doléances*, y compris ceux de l'Ouest « chouan » (A. Vialay, 1911 : 245-251 ; P. Bois, 1976 : 176), un des droits féodaux les plus honnis de l'Ancien Régime ; en tout cas et surtout, un plaisir de riches. De fait, chasser à courre nécessite un déploiement de forces d'hommes, de chevaux et de chiens sur un vaste territoire comprenant forêts, champs cultivés et étangs, donc tout un capital foncier et financier pour entretenir à longueur d'année écuries, chenil et les hommes chargés de s'en occuper. On voit donc mal, à première vue, comment ce plaisir pourrait ne pas être l'apanage d'une élite fortunée et une activité tout à fait marginale.

Plus récemment, le mouvement écologique et la SPA ont dénoncé la technique même de la chasse à courre comme étant particulièrement « bar-

bare », destructrice de la nature et cruelle envers le gibier traqué.

C'est nantie d'une partie de ces idées préconçues que je me suis laissée entraîner à suivre ces chasses, d'abord dans la forêt de la Pélissonnière, à Saint-Prouant, puis dans le Parc Soubise, à Mouchamps, introduite par un de ces ouvriers-anciens paysans qui forment une grande partie de la population rurale de Vendée. A ma grande surprise, j'y trouvai ce dont je croyais m'éloigner : non pas une activité périphérique, réservée aux nobles et aux riches, mais un pôle d'attraction où se retrouvait en microcosme la société ambiante avec ses catégories sociales nouvelles voisinant avec les anciennes, du balayeur de nuit et des ouvriers d'usine à leur PDG, du petit fermier au gros agriculteur, des vendeurs, employés, camionneurs aux petits commerçants des bourgs et chefs d'entreprises, et aux côtés des notables traditionnels (notaires, avocats, médecins) et des nobles. Venus les uns des environs immédiats, les autres des quatre coins de la Vendée ou même des départements limitrophes, tous convergent ici pour participer à titres divers à ce vaste rituel qui occupe, plusieurs mois par an, une partie de leurs loisirs, les dimanches et souvent un jour de la semaine, et qui, toute l'année, crée entre eux des liens durables pour sa préparation, son organisation et ses festivités.

Cette extraordinaire participation populaire à la chasse à courre réserve encore d'autres surprises. Si cette pratique garde, sans aucun doute, les marques de la tradition historique à la fois d'Ancien Régime et d'époque gallo-romaine dont elle est issue, son organisation sociale, économique et l'on pourrait dire politique, sous sa forme présente, est de création très récente. De fait, l'un des équipages dont je parlerai surtout n'avait pas deux ans d'existence quand j'en suivais les chasses au cours de l'hiver 1974-75. Composé alors de « petits camarades », comme ils se nom-

maient, d'une meute de chiens encore succincte, réunie et organisée par le boulanger de Saint-Prouant, l'équipage qui devait devenir le Rallye Chouan poursuivait alors le gibier (renard, sanglier, chevreuil) à pied, genre de petite vénerie, avant de se développer en un équipage complet, avec ses cavaliers montés, ses « boutons », ses camions pour transporter les chevaux, sa musique propre.

Ainsi, au lieu d'une tradition figée, résidu d'un passé lointain, on découvre là une création nouvelle, et, nous le verrons, originale, qui poursuit avec vigueur les cheminements et les avatars de la société ambiante. Avec celle-ci le microcosme de la vénerie entretient des rapports dynamiques et étroits, les rouages de l'une et de l'autre étant imbriqués dans des stratégies d'adaptation dont la chasse, véritable rite, est un exemple.

Permanence et fluctuations de l'histoire

### Les règles de l'art

Du rituel, la chasse à courre présente d'abord les caractères extérieurs. Ils découlent des buts visés et des techniques employées. Sous sa forme actuelle et restreinte, la vénerie désigne un certain genre de chasse à chiens courants qui représente, comme le remarque P.-L. Duchartre (1973 : 544) « une sorte de sublimation de tous les genres de chasse à courre antérieurs ». A la différence de ces derniers, tels que houraillement, chasse royale, chasse à la lasse ou aux toiles, souvent brutales et en tout cas vivandières, ou même des battues et de la chasse à tir actuelle, son but n'est pas d'attraper le maximum de gibier. Le veneur ne rentre jamais « bredouille ». La chasse sonne simplement la « retraite manquée ». S'il y a « prise », la récompense du veneur sera tout au plus honorifique : un trophée, le pied d'honneur, un quartier de l'animal qui ne peut être con-









(Courtoisie : Patrick Verro)

quelques hectares qui enserraient ses propres terres arables.

Or, non seulement ce veneur d'antan n'a plus d'attaques où courir le gibier, mais serait-il l'un des rares possesseurs de forêt, qu'il n'aurait plus les moyens d'entretenir à longueur d'année un équipage personnel sur son domaine. C'est qu'en même temps qu'il remodelait le paysage, le monde tête-bêche d'après-guerre renversait l'ordre social.

Du temps où l'on marchait encore « un pied devant l'autre », au ralenti, il y avait en fait deux grandes catégories sociales, conçues par les membres de la communauté rurale comme étant radicalement différentes mais complémentaires : d'une part, ceux qui tiraient leurs ressources de leur travail (domestiques de fermes, journaliers, fermiers et métayers, petits bordiers, artisans-ouvriers, petits commerçants des bourgs), et de l'autre, les « messieurs », ceux qui vivaient de leurs rentes, essentiellement foncières, et à la rigueur d'une profession libérale d'appoint. Comme je l'ai montré dans l'étude déjà citée (B. Bucher 1980 : 17-20), à chaque groupe correspondaient des codes de conduite et un système de valeurs qui renforçaient la netteté des limites sociales et, avec le concept de « vaillance », les expressions « ne pas être fier », « ne pas se mettre à part » soulignaient la cohésion de la communauté paysanne. Ces valeurs tendaient à développer des stratégies pour minimiser les conflits qui pouvaient surgir à l'intérieur du groupe des travailleurs ou entre ces derniers et les « messieurs ». Dans cette perspective, la chasse à courre d'antan fait figure de rite de séparation, dramatisant les démarcations sociales, tandis que les battues célé-

braient l'union des deux groupes, dans un rite de cohésion. Comme nous le verrons, dans la Vendée contemporaine, c'est la chasse à courre qui au contraire a repris ce rôle des battues. Quand la grande « galopée » commence, après la guerre, personne ne peut plus désormais vivre à ne rien faire (sauf ceux des châtelains qui jouissent de revenus extérieurs à la région, ce qui est l'exception). Bon nombre de gros propriétaires vendent une partie ou parfois même la totalité de leurs terres arables à leurs fermiers ou métayers pour investir le capital de façon plus rentable et gardent leur château ou leur maison bourgeoise comme résidence secondaire ; ils disparaissent en ville où ils exercent une profession. Presque partout, le fermage ou le faire-valoir direct (ou un mélange des deux) remplacent le métayage. L'implantation d'usines locales absorbe une partie du surplus de main-d'œuvre lesté par l'agriculture mécanisée. L'ancienne famille étendue dont les membres cohabitaient dans la même ferme pour cultiver en commun les terres se trouve ainsi scindée par deux fois. Elle éclate d'abord en familles nucléaires vivant chacune sous son propre toit. Celle-ci à son tour, quand elle croît et essaime, trouve parmi ses membres deux catégories sociales distinctes, ceux qui restent à la terre (au mieux, un enfant sur trois) et ceux qui vont en usine ou trouvent des emplois divers, localement ou dans les grosses villes, dans l'administration par exemple.

Ce n'est donc pas seulement un monde à l'envers, mais aussi un monde bourgeonnant dans toutes les directions. A la verticale, il y a la masse de ceux qui montent, acquièrent des droits (propriété, chasse,

salaires), des biens de consommation, une liberté, un pouvoir même (local, professionnel, groupes de pression), des avantages inconnus jusqu'alors et inespérés (« si mon défunt aieul voyait ça, il ne le croirait pas », entend-on souvent dire). Et puis, ceux qui descendent et voient leurs anciens privilèges, leur richesse, leurs pouvoirs éclipsés par ceux des nouveaux seigneurs de l'industrie, du commerce, des banques, de l'État. A l'horizontale, c'est le foisonnement des nouveaux emplois, des nouveaux modes de vie, la scission dans la même famille entre agriculteurs et salariés. Personne ne s'en plaint. Il est clair pour tous, du haut en bas de l'échelle sociale, qu'il y a toujours « mieux de-ci, mieux de-ça » (c'est-à-dire « plus de »). La seule crainte au contraire est bien plutôt que la galopée ralentisse, que les emplois se tarissent et que le chômage s'étende, ce qui est malheureusement le cas actuellement. En tout cas, aucune nostalgie du passé.

Mais, avec le mieux, vient le danger que la cohésion de la communauté s'effondre et, avec elle, les valeurs qui la soutenaient et donnaient aux Bocains le sens de leur identité. A l'intérieur, la scission entre agriculteurs et salariés va-t-elle rompre la conscience de classe paysanne qui faisait de cette communauté rurale une unité, et donner place à deux classes sociales distinctes et rivales, voire antagonistes ? Et que penser des nouveaux « seigneurs », les patrons de ces usines dont la bonne marche pèse sur le destin non seulement des ouvriers qu'elles emploient mais de tout un réseau de producteurs locaux ? Conscience de classe et sens de la communauté qui étaient liés dans le passé, risquent maintenant de

s'opposer. De l'extérieur, la société englobante, avec sa culture essentiellement citadine, exerce elle aussi des forces centrifuges qui menacent de désagréger les valeurs traditionnelles rurales. Or, celles-ci continuent de prévaloir, pour mieux dire, elles n'ont jamais cessé d'exercer à rebours des forces dynamiques centripètes, sous des formes multiples. Le renouveau de la chasse à courre est un aspect de ces stratégies pour maintenir, contre vents et marées, le sens de la communauté et de l'identité rurale anti-urbaine, tout en acceptant pleinement et même avec enthousiasme, les bienfaits de la modernisation. Voyons donc, avec la création de nouveaux types d'équipage, la marche et l'efficacité de ces stratégies.

#### *Nouveaux équipages, nouvelle communauté*

La partie se joue entre trois groupes de chasseurs en compétition les uns avec les autres pour trois ou quatre forêts dignes de constituer des « attaques » de vénerie (pour le chevreuil, en particulier) : d'abord deux types d'équipages, constitués indépendamment l'un de l'autre et sur une base sociale différente ; enfin le groupe de chasseurs à tir assez fortunés pour louer ces mêmes forêts convoitées par les veneurs. Tous trois sont organisés en sociétés par actions, chacun sur un mode particulier. On retrouve, représentées parmi leurs membres, toutes les couches professionnelles, économiques et sociales de la société ambiante, mais réparties de façon différente dans les trois groupes.

Pour la vénerie, deux types d'équipages se sont créés après la guerre. L'un est le fait de l'ancienne clientèle des chasses à courre, plus particulièrement les nobles qui, leurs équipages démantelés, se sont mis en sociétés par actions. Issus des départements limitrophes (Maine-et-Loire, Loire-

Atlantique, Deux-Sèvres), ils viennent chasser en Vendée, invités par les propriétaires ou locataires de forêts.

L'élargissement territorial de ces équipages traditionnels, devenus extrêmement mobiles, s'est vite accompagné d'une diversité sociale plus grande dans leur recrutement. La parenté et l'alliance des familles nobles de l'Ouest continue, certes, de jouer son rôle, mais, pressés par les réalités économiques, les maîtres d'équipage nobles ont dû ouvrir leurs rangs à d'autres — hommes d'affaires, professions libérales, cadres —, solliciter la participation d'agriculteurs et de salariés, et accepter un public populaire qui suit, en spectateur, à pied et en voiture, les chasseurs du dimanche. Les frais de l'équipage sont répartis équitablement entre les actionnaires. Une partie des piqueux et de ceux qui s'occupent des chevaux et du chenil sont payés par les boutons-actionnaires. La sélection de l'argent n'a pas remplacé totalement celle du nom. N'est pas veneur qui veut et qui est prêt à payer sa quote-part. D'autres critères entrent en jeu : la compétence et le « bon ton ». La participation financière est du reste à la portée de bourses moyennes, si on la compare à d'autres sports tels que le ski ou la navigation de plaisance. Elle doit être égale entre tous et les nobles qui gardent le contrôle et tiennent à la réputation de leurs équipages ne peuvent l'augmenter au-delà de ce qu'ils sont eux-mêmes prêts à payer. Ce type d'équipage n'en reste pas moins un avatar des équipages traditionnels réorganisés pour permettre à ceux qui considèrent la chasse à courre comme le symbole d'un statut passé de le pratiquer en s'adaptant aux conditions économiques nouvelles.

La création d'un second type d'équipage initié à partir des années 1970 en Vendée même par ceux qui en étaient encore naguère exclus, est beaucoup

plus originale. Elle est en fait, sans précédent. Partis d'une base populaire très large — commerçants des bourgs, ouvriers, camionneurs, fermiers, employés — ces équipages ont intégré peu à peu dans leurs rangs les classes traditionnelles de notables, bourgeois ou nobles, de la région. La démocratisation, pour reprendre un terme affectueux par ces nouveaux veneurs, s'est donc fait ici à l'inverse de l'élargissement sociologique du premier type d'équipage : de bas en haut, au lieu de haut en bas. De ce fait, elle est beaucoup plus profonde. Pour commencer, les maîtres d'équipage appartiennent à une toute autre catégorie sociale. Aucun ancien notable n'y figure, mais un armurier qui est en même temps lieutenant de louverie, un « rebouteux » et sa femme (dont on dit que c'est elle le vrai « patron ») et un boulanger propriétaire de deux boulangeries, d'une pompe à essence et d'une petite ferme. Il s'agit dans tous les cas d'une catégorie sociale montante, celle qui, avec le développement du commerce de certains bourgs et par sa « vaillance » (travail, adaptation, habileté), a pu accumuler un surplus d'argent qui permet d'acquiescer un certain confort et d'autres signes de mobilité sociale. Le fait que quelques-uns de ses membres préfèrent utiliser une partie de ce surplus dans la chasse à courre implique un choix délibérément tourné vers les valeurs traditionnelles anti-urbaines. Outre le plaisir qu'elle procure, le goût de la nature, la chasse à courre — et surtout la fonction honorée de maître d'équipage — devient le symbole de l'accès à un statut réservé jadis à la classe des châtelains. Mais la manière dont sont formés ces équipages et leur composition révèlent de façon encore plus profonde la dynamique de ces valeurs et codes culturels issus de l'ancienne communauté rurale et cherchant à se reformer sur des bases nouvelles.



Le Rallye Chouan.

(Photo : J. Michaud)

La création de ce type d'équipage peut s'échelonner sur des dizaines d'années. Elle a commencé en général par un groupe de chasseurs à tir, amateurs de vénerie pour l'avoir vue pratiquer par les équipages traditionnels (en avoir suivi les chasses à pied) et qui décident un jour de « se monter en chiens » courants. Dans l'exemple que nous prenons, celui du Rallye-Chouan, c'est le père du maître d'équipage, boulanger lui-même, qui a commencé la meute et loué une petite forêt où il chassait le renard ; puis le fils, avec « un copain à la terre » (ayant une ferme), se met à la chasse au lièvre dans la forêt louée par le père ; se joint alors à eux une troupe de « petits camarades » (parents et amis, tous salariés d'entreprises locales, ouvriers, employés, contremaîtres, camionneurs), troupe qui grossit à mesure des besoins et des possibilités : « On a fait ça dans la mesure de nos moyens. On n'avait pas de quoi se payer un cheval ; on allait à pied ; la petite vénerie, ça peut se faire à pied. On fait ça dans la sympathie, la gentillesse, la décontraction. On ne demande de participation d'argent à personne ; on demande la participation de cœur, de travail, de gentillesse ». Voilà comment ces valeurs du pays chouan fonctionnent. De tout temps a existé le système du « coublage » dans les fermes. On « se couble » en échangeant du travail, des services, des machines (système ravivé par l'organisation des CUMA). Encore maintenant, tout un système d'échanges de biens et de services continue d'opérer entre les catégories sociales nouvelles, en particulier entre agriculteurs et salariés. L'échange y est conçu comme vital et « naturel ». Il est fondé sur le principe de réciprocité généralisée. On donne ce qu'on a « dans la mesure de ses moyens », son temps, son travail, son talent, des biens, pour réussir à faire marcher quelque chose qui profite à tous et qu'aucun individuellement n'aurait pu obtenir. La formation de l'équipage est basée sur ce même principe. Le boulanger et son père fournissent la meute et le chenil, la forêt d'un châtelain noble résidant à Paris louée à prix d'argent. Le temps, le travail nécessaire à l'entretien et l'apprentissage des chiens est réparti entre les membres de l'équipe. Celle-ci n'est pas encore un équipage. A mesure qu'elle le devient, les tâches et les besoins se diversifient et demandent une plus grande variété de contributions. C'est là où la démocratie « à la Chouanne », c'est-à-dire une façon de percevoir les rapports sociaux et économiques en relation avec certaines valeurs humaines, joue sur deux plans, intérieur et extérieur aux groupes. La formation interne de ces équipages est indissociable en effet des rapports que ses membres entretiennent à l'extérieur avec les deux autres groupes de chasseurs mentionnés, les équipages traditionnels et les chasseurs à tir, organisés aussi en sociétés par actions et



Rendez-vous à La Forêt. Rallye Vendéen.

(Photo : S. Levoey)

capables, grâce à des moyens financiers supérieurs, de louer à l'année une de ces grandes forêts de plus de quatre cents hectares qui sont la convoitise des veneurs pour leurs « attaques ».

Les actionnaires de chasse à tir appartiennent à une catégorie sociale différente des veneurs. Ce sont des industriels de la région. De ce fait, des trois groupes considérés, ce sont eux qui possèdent le plus de moyens financiers. Par un curieux renversement, la chasse à tir a repris le caractère exclusif de la chasse à courre ancienne, tandis que celle-ci s'est ouverte au public, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre type d'équipages décrits. Tout le monde peut venir assister à une chasse à courre, qu'elle soit menée par un équipage traditionnel ou par un équipage du second type, dans les grandes forêts domaniales (comme Mervent) ou privées (comme le Parc Soubise). C'est une des distractions du dimanche d'aller en famille, hommes, femmes et enfants, suivre ces grandes chasses à pied et en voiture. Par contre, il ne viendrait à l'idée de personne de venir avec son chien et son fusil s'inviter à une chasse à tir privée, qui reste le fait de ceux qui l'ont louée et de leurs invités, tous liés par des relations d'affaires ou de famille.

Pourtant, ce groupe que tout, a priori, pose en rival des veneurs des deux types, adopte un comportement en tous points conforme aux codes de conduite attendus de la communauté. De même que les nobles ou châtelains d'autrefois peuvent affirmer qu'ils ont toujours chassé « avec » leurs paysans, même du temps où la chasse à courre était exclusive, les nouveaux industriels de la région, qui pratiquent ces chasses à tir elles aussi exclusives, peuvent dire qu'ils chassent « avec »

leurs ouvriers et employés. De fait, le système d'échange de biens et de services qui permet la formation d'équipages de vénerie à bon marché, ne pourrait se produire si ce dernier groupe n'entrait dans le cercle. En dernière analyse, il subventionne, lui aussi, indirectement, les veneurs en entrant dans le réseau de communication qui permet un système d'échange généralisé non pas seulement à l'intérieur de chaque groupe particulier, mais entre les trois.

#### *La forêt médiatrice*

Ces trois groupes se rencontrent en effet sur le terrain médiateur d'une grande forêt (sept cents hectares environ), située à quelques kilomètres de celle, beaucoup plus modeste, louée par notre petite équipe. Ce grand domaine appartient à une famille de nobles titrés (celle du comte X.) dont certains membres résident toute l'année au château et qui depuis des générations participe activement au pouvoir local, sur le plan communal, départemental et même national. Cette famille loue la forêt et les étangs qui la bordent à un groupe d'actionnaires d'une industrie alimentaire importante (de mille cinq cents à deux mille ouvriers) ayant des usines à proximité, à Pouzauges, Chantonay et, plus récemment, Mouilleron-en-Pareds. La location est utilisée pour la chasse à tir, surtout pour le gibier d'eau autour des étangs, les lièvres et les lapins, les faisans, mi-domestiqués, lancés dans la nature par le garde-chasse des actionnaires. Mais la forêt recèle également du gros gibier, renards et sangliers, considérés comme vermine et surtout, le rêve des veneurs, un nombre assez important de chevreuils. Ces derniers, contrôlés par le plan de chasse départemental, font l'objet

d'une clause spéciale dans le bail de location. D'après le plan, le propriétaire de la forêt n'a le droit d'en tuer qu'un certain nombre par an. Le bail précise donc le nombre que les locataires peuvent tirer. Le propriétaire peut ainsi s'en réserver une partie.

Étant noble, il aime la chasse à courre, mais comme tous les autres il n'a pas d'équipage personnel. Or, il ne peut louer sa chasse une seconde fois à des veneurs à prix d'argent. Il invite donc gracieusement les équipages nobles d'autres départements (avec qui il a des rapports de parenté, du moins avec les maîtres d'équipage) à venir à dates fixes, courir le chevreuil.

La situation pourrait être délicate. Entre locataires louant chèrement la forêt et veneurs invités gracieusement, de grandes sources de friction peuvent naître. D'une part les chasseurs de l'un et l'autre groupe pourraient se gêner sur le même terrain, vu la mobilité de la chasse à courre et le danger du tir, et d'autre part les deux classes — ancienne noblesse et nouveaux industriels — ne se rejoignent guère ou pas du tout dans la vie courante. Seuls, les hommes se rencontrent pour traiter de la chasse et encore ont-ils besoins d'intermédiaires, notaires, gardes-chasses, etc. C'est là que notre groupe de veneurs, les petits équipages qui se montent « à la mesure de leurs moyens », jouent un rôle important.

Reprenons donc notre Rallye-Chouan au moment où il n'était pas encore vraiment un équipage, tout au plus une équipe de petite vénerie s'entraînant à la grande. Il avait déjà, dès ce moment, des rapports avec les forces en présence : propriétaire de la grande forêt, grands équipages traditionnels et actionnaires de la chasse à tir. Ces derniers viennent de ces industries endogènes au département, créées et implantées en Vendée par de vieilles familles de la région à partir soit d'un commerce (commerce de bestiaux ici, puis abattoirs), soit d'un artisanat. Trois générations de la même famille se sont succédées depuis la guerre à la tête de l'entreprise. Les « anciens », parmi les agriculteurs producteurs de bestiaux et les commerçants des bourgs, ont eu des rapports courants avec l'ancienne génération, à l'occasion des ventes de bestiaux, de parties de chasse à tir ou de « coinchées. » (parties de manille) au café.

Dès le début, la viande utilisée pour nourrir la meute de notre petite équipe venait ainsi gratuitement des déchets de l'usine. En 1975, lorsque dans la grande forêt louée pour la chasse à tir, les équipages « nobles » donnaient une chasse à courre, invités par le propriétaire, un de leurs parents, le PDG de l'usine, en tant que locataire de la forêt, venait en spectateur suivre à pied la chasse à courre avec le public et la petite équipe du boulanger qui se faisait inviter et participait activement avec ses hommes et sa

meute au courre du sanglier, du renard ou du chevreuil. Ce faisant, ces petits veneurs recevaient du comte X, propriétaire de la forêt, le privilège de pratiquer leur sport favori dans une grande forêt et celui de s'entraîner, de prendre des leçons de ces équipages « nobles » réputés pour leur excellence. Excellence qui est un atout que ces derniers apportent, somme toute, en échange des invitations reçues ici et là.

Dans ce cercle d'échanges, que gagne le PDG de l'usine à partager de bonne grâce la forêt avec ces veneurs qu'il pourrait considérer comme des intrus ? Au cours de l'hiver 1975, lors de mon enquête, le PDG d'alors (deuxième génération), n'avait aucun désir de monter à cheval, encore moins celui de partager le symbole d'un statut social passé dont il n'avait cure. Il suivait pourtant ces chasses avec plaisir, heureux d'être à pied avec les veneurs du petit équipage et le public du dimanche, en majeure partie composé d'agriculteurs, producteurs de viande (boeufs et porcs), d'ouvriers et employés dans sa propre usine ou d'autres entreprises locales.

Les propriétaires de la forêt, le comte X., et parfois la jeune génération de sa famille, se mêlaient à cette troupe hétéroclite, rompant ainsi la dichotomie trop nette qui tendait à s'instaurer entre les équipages traditionnels, à maître d'équipage noble, et la nouvelle communauté stratifiée (patrons et petite bourgeoisie d'un côté, salariés, agriculteurs de l'autre), jouant ainsi un rôle d'intermédiaire.

Cette interaction entre les différents groupes sociaux et types de chasseurs se poursuit après la chasse sur des terrains divers, certains encore en forêt, d'autres au café ou dans les caves du bourg voisin où les hommes vont parfois trinquer et « coincher », si la chasse s'est terminée tôt avant le repas. Celui-ci a lieu dans une ferme désaffectée ou dans une tour qui font respectivement partie de la location de chasse, l'une des chasseurs à tir, sur la grande forêt du comte, l'autre des veneurs à pied sur leur petite forêt. Les jours de chasse avec les équipages traditionnels, c'est le patron de l'usine, locataire de la grande forêt qui invitait les « petits veneurs » sur son territoire et partageait le repas avec son garde-chasse, ses ouvriers, le boulanger et ses amis.

Parfois le comte y faisait une visite.

L'équipage traditionnel au contraire prenait ses repas séparément dans la sellerie attenante au château, ou à l'intérieur même du château, invités à une collation par les maîtres du lieu.

Pour reprendre le circuit de l'échange entre les trois groupes, on voit que chacun y trouve son compte, y compris le locataire, PDG d'usine qui, sur ce terrain médiateur, entretient des rapports de patron à clients avec le reste de la communauté, en particu-

lier avec ses propres employés, dans la bonne entente et la coopération, en montrant qu'il « n'est pas fier » et reste lui aussi attaché aux valeurs simples de la communauté. Inversement, les nouveaux venus de la chasse à courre y trouvent un terrain d'élection pour y pratiquer des qualités qui leur sont chères : astuce, habileté à déjouer les obstacles, ténacité, travail, coopération. Les ruses du veneur à l'égard du gibier ne sont pas moins grandes que celles des stratèges et diplomates qui parviennent, malgré les conditions adverses que nous avons décrites, à reconstituer en microcosme la cohésion de la communauté.

L'ethnographie des entours de la chasse, en particulier des repas qui la suivent et des banquets qui la commémorent, est d'une telle richesse qu'il est impossible d'en rendre compte ici. L'important est de voir, en dernier lieu, comment de ce premier stade d'interactions et d'échanges la petite équipe est devenue un équipage complet, en attirant peu à peu dans ses rangs les couches traditionnelles, notables, bourgeois et nobles. L'étape suivante fut d'acquérir des chevaux : le boulanger et l'un de ses cousins s'achètent un cheval, prennent des leçons d'équitation. S'ouvre alors tout un réseau de notables, commerçants, cadres, employés de nouvelles petites entreprises, jeunes agriculteurs qui aiment la chasse et le cheval. Le boulanger les enrôle dans son équipe. On s'organise alors en société par actions, car il faut un capital plus grand, en particulier pour l'achat et l'entretien des camions qui transportent chevaux et chiens. Que vont devenir les veneurs à moyens plus modestes, et restant à pied ? Un système d'actions à deux étages est institué dans le même esprit d'échange généralisé, à la fois communautaire et hiérarchique, chacun contribuant selon ses moyens : les « petits boutons » qui paient une part d'actions plus faible, les « grands boutons » dont les actions sont plus élevées. Tous contribuent en outre en services et en nature (bien donnés ou fournis au prix de gros), selon leur compétence, leur métier (secrétaire, finalement le comte X., est, lui aussi, « grand bouton » et offre sa forêt et son nom.

Le plus grand public contribue aussi à financer les chasses, grâce à une fête annuelle, sorte de grande kermesse organisée au début de l'été par l'équipage : concours de tir, course hippique, course au terrier, simulation de chasse à courre, concert de trompes. Cette fête a lieu sur le domaine du comte et attire grand monde. Sa préparation exige de tous les membres de l'équipage un apport de temps, d'énergie et de services pendant plusieurs mois, prolongeant ainsi des liens temporaires toute l'année.

Le cercle est ainsi complet. Si l'on peut parler de véritable rite d'adapta-

tion (et non pas seulement d'un rite qui s'adapte et par là survit), c'est que derrière les stratégies ancestrales des veneurs à l'égard du gibier, se joue finalement un rite social actuel qui, grâce à la subtilité des stratégies déployées par les participants pour se reconstituer en communauté, conduit à célébrer l'adaptation elle-même — celle qui permet de se renouveler sans se perdre. La présence d'un public qui, sans faire partie de l'équipage, suit assidûment la chasse, ajoute au caractère spectaculaire, quasi-théâtral, de cette célébration orchestrée par la musique de trompe et les bruits de la forêt. Mais on se tromperait fort en n'y voyant qu'un jeu gratuit d'une société qui se joue un spectacle à elle-même, car, ce faisant, elle agit sur ses membres et sur l'extérieur. Les liens tissés dans la forêt, comme ceux qui se révèlent dans d'autres activités dont la chasse à courre n'est qu'un exemple, orientent et façonnent son nouveau visage.

Extrait de « Rites et Statistiques d'adaptation, la chasse à courre en bocage vendéen »  
Bernadette Bucher (op. cit.)

Article paru dans *Études Rurales*  
87-88, 1982. Editions de l'École  
des Hautes Études en Sciences Sociales

Nous citerons M. Ricoulleau qui s'est livré à une véritable critique, au sens littéraire du mot, de l'étude de Mlle Bucher. Nous l'en remercions et résumons quelques-unes de ses principales appréciations.

M. Ricoulleau considère que Mlle Bucher étant sociologue ou ethnologue, c'est bien évidemment avec les yeux de sa spécialité qu'elle aborde l'évolution de la chasse à courre en bocage vendéen. De ce fait, il lui semble qu'elle tombe dans le piège de considérer ladite chasse à courre comme un simple fait social, un rite ; alors qu'en fait, elle est une passion pour ceux qui la pratiquent et de plus, une passion gaie.

La démarche de l'auteur écartant cet aspect passionnel, pour se situer au strict plan ethnologique, est donc incomplète. Sa démonstration tendant à prouver que la vénerie est un but social est à reprendre a contrario : le but fondamental est la chasse dont les retombées constituent un phénomène sociologique.

M. Ricoulleau semble conclure que Mlle Bucher, tout en ayant d'immenses sympathies pour la chasse à courre et le monde des veneurs, n'a pas su percevoir les satisfactions réelles que les Vendéens pouvaient prendre en écoutant la musique des chiens.

Les veneurs ne sont pas anti-urbains mais indifférents à la civilisation des villes pour autant que leurs habitants ne viennent pas perturber leur « way of life ».

Nous terminerons sur un dernier commentaire de M. Ricoulleau qui s'élève sur cette affirmation de Mlle Bucher (« Étant nobles, ils aiment la chasse à courre ») : « Non ! La vénerie a longtemps été réservée à la noblesse mais ne lui était pas obligatoire ».

Nous remercions sincèrement Mlle Bucher, M. l'Abbé Perreau de Launay et M. Ricoulleau dont les écrits nous permettent de mieux percevoir la démarche des veneurs vendéens contemporains.

Au-delà des schémas parfois divergents, il peut être conclu que la chasse à courre demeure bien implantée et vivante dans cette région grâce à une adaptation parfaitement comprise et réussie de ceux qui la pratiquent.



(Photo : S. Levoye)